

## Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> réunion 2019-2020 de la commission des études 22 janvier 2020 à 13 h 30

### PERSONNES PRÉSENTES

- M. Jean-François Benny
- M. Raphaël Desroches
- Mme Suzie Dufresne
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Nicolas Gagnon
- Mme Renée Gaudet
- Mme Anne Huard
- Mme Josianne Lafrance
- Mme Stéphanie Poirier
- M. Sylvain Riendeau
- Mme Chantal Riopel

### OBSERVATRICE

- Judith Latendresse, directrice adjointe, Formation continue et services aux entreprises

### INVITÉ

- M. Simon Perreault

### ABSENCES MOTIVÉES

- M. Marc Bergeron
- Mme Laurence Briand
- Mme Éliane Chaput
- Mme Martine Haché
- Mme Nathalie Nadeau
- Mme Julye Vézina

### SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- Mme Céline Dessureault

---

## ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la 5<sup>e</sup> réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 11 décembre 2019 et suites (document joint);
4. Avis sur le calendrier scolaire 2020-2021 (POINT REPORTÉ); (document joint) M. Sylvain Riendeau;
5. Avis sur le nouveau programme Technologie de la production horticole agroenvironnementale (153.F0); (document joint) Mme Isabelle Gagnon, M. Simon Perreault et M. Sylvain Riendeau;
6. Information :
  - 6.1. Retour sur la journée pédagogique du 16 janvier 2020; Mme Isabelle Gagnon;
7. Divers;
8. Date de la prochaine rencontre – 12 février 2020;
9. Levée de l'assemblée.

---

### 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Les membres présents forment le quorum. Mme Stéphanie Poirier déclare la séance ouverte.

## 2. Adoption de l'ordre du jour;

### Point reporté :

- **Point 4. Avis sur le calendrier scolaire 2020-2021** : N'ayant toujours pas la confirmation des dates des deux journées communes pour permettre au personnel de soutien de se réunir, l'adoption est reportée à la prochaine réunion.

CDEJ-200122-01 Il est proposé par Mme Isabelle Gagnon appuyé par Mme Anne Huard d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

### Adopté à l'unanimité

## 3. Adoption du procès-verbal de la 5<sup>e</sup> réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 11 décembre 2019 et suites (document joint);

### Correction :

- Erreur dans la numérotation à partir du point 10.

CDEJ-200122-02 Il est proposé par Mme Chantal Riopel appuyé par Mme Renée Gaudet d'adopter le procès-verbal de la 5<sup>e</sup> réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 11 décembre 2019.

### Adopté à l'unanimité

## 4. Avis sur le nouveau programme Technologie de la production horticole agroenvironnementale (153.F0); (document joint) Mme Isabelle Gagnon, M. Simon Perreault et M. Sylvain Riendeau;

Mme Isabelle Gagnon nous indique qu'en août 2019, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a approuvé le programme d'études actualisé Technologie de la production horticole agroenvironnementale (153.F0) menant au diplôme d'études collégiales qui remplace le programme Technologie de la production horticole et de l'environnement (153.BB). Le Cégep régional de Lanaudière à Joliette est autorisé à offrir cette nouvelle version du programme d'études à compter de l'année 2020-2021 ou, au plus tard, à compter de l'année 2021-2022. C'est dans l'optique d'offrir le programme en 2020-2021 que la direction a confié au comité de programme, à la session automne 2019, le mandat de piloter l'élaboration de la nouvelle version du programme.

### CHEMINEMENT DU DOSSIER :

|                  |   |
|------------------|---|
| 18 décembre 2019 | Adopté au comité de programme                         |
| 10 janvier 2020  | Avis favorable au comité de gestion pédagogique       |
| 22 janvier 2020  | Présentation à la commission des études pour avis     |
| 13 février 2020  | Présentation au conseil d'établissement pour adoption |

### Faits saillants :

- Les technologues en production agricole et horticole peuvent effectuer différentes tâches en fonction de la nature et de la taille de l'entreprise : régie de culture, services-conseils, vente, recherche et gestion de programmes. Dans tous les milieux de travail, ils doivent considérer l'impact de leur travail sur l'environnement et la santé<sup>1</sup>.
- La production végétale biologique ou conventionnelle inclut les différents types de produits (productions maraîchères, fruitières, ornementales, etc.) et les différents modes de production (grandes cultures, serres, champs, pots, verticales, pépinières, etc.)<sup>2</sup>;
- Il n'y a plus de voie de spécialisation (ancien programme : voie B : horticulture ornementale et C : production maraîchère);
- Le nouveau programme intègre davantage les technologies;
- La compétence finale est intégratrice pour l'ensemble du programme (150Q Élaborer le plan d'action d'un projet en production horticole) ;
- Le programme TPHA est concentré sur la production et la régie de production.
- On a décidé d'orienter notre programme vers la production biologique : horticulture sociale, urbaine, de petite surface, de proximité;
- On souhaite initier les étudiants et étudiantes au pluriculturalisme, à l'interculturel, à la recherche appliquée;
- Un stage exploratoire a été ajouté dans la première année.

<sup>1</sup> Rapport d'analyse de profession, *Technologie en production agricole et horticole*, page 4

<sup>2</sup> Basé sur la définition du MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec)

Mme Isabelle Gagnon et M. Simon Perreault présentent le cahier programme :

- Les compétences sont numérotées dans l'ordre de complexité des compétences dans le devis ministériel;
- Grille de cours :
  - Souci d'équilibre entre les sessions (cours FS/FG, nombre d'heures);
  - Session plus allégée au départ permettant de faire la transition secondaire –collégial, mais aussi les ajustements et l'adaptation nécessaires aux étudiantes et étudiants qui effectuent un retour aux études;
  - Pour répondre aux besoins des étudiants et étudiantes, une grille sur 4 ans a été élaborée. Cette opération a permis de voir si un cheminement particulier est possible avec les préalables aux cours. Ceci a permis de constater que la grille sur 4 ans est équilibrée avec 4 à 5 cours de formation spécifique par session et des sessions autour 20 à 23 heures d'enseignement;
  - Formation générale : seuls les cours de philosophie sont demeurés aux mêmes endroits. La formation générale a donné un avis favorable à l'emplacement des cours;
  - Nouveaux cours :
    - Interactions professionnelles (nouvelle discipline contributive, psychologie);
    - Outils et technologies (même compétence que le cours de machinerie, mais on a ajouté les outils technologiques tels que le GPS, les applications mobiles et un logiciel de dessin);
    - Stage d'exploration : permet l'exploration de la profession fondée sur une réelle expérience de travail;
    - Outils de gestion en production : organisation d'une régie de production, en participant à des activités de planification, d'organisation et d'évaluation;
    - Agroforesterie<sup>3</sup> et myciculture<sup>4</sup>;
    - Production légumière biologique;
    - Production fruitière biologique;
    - Permaculture et forêt nourricière (nouveau titre, mais même contenu) : l'objectif de ce cours est de démystifier la permaculture (créer un écosystème autosuffisant);
- Le projet d'intégration est divisé en deux cours, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> session. Le premier cours doit être offert à l'automne pour permettre la collecte de données à l'extérieur. Compte tenu de la somme de travail, étaler l'ESP sur deux sessions permet aux étudiants et étudiantes de mieux organiser leur travail (pourraient ne pas être faits sur des sessions successives);
- La présentation de l'Épreuve synthèse de programme (ESP) dans le cahier de programme est une nouveauté. Certaines sections restent à déterminer. Celle-ci sera présentée à la commission des études lorsqu'elle sera complétée (prévu pour le mois de juin) et un avis sera demandé sur le cahier de programme amendé.

#### Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Choix des disciplines contributives : Normalement, l'appel est envoyé à tous les programmes. Dans ce cas-ci, comme nous n'avons pas beaucoup de temps pour élaborer ce programme, l'appel a été fait aux programmes ciblés;
- Un questionnement est soulevé concernant les préalables du cours 153-6H3-JO *Projet d'intégration horticole II*. Les cours ayant des compétences dont l'atteinte est complète en 6<sup>e</sup> session pourraient être ajoutés en corequis (CR);

#### Propositions de modifications pour le cours 153-6H3-JO *Projet d'intégration horticole II (ESP)* :

- **En plus du corequis (CR) 153-6E4-JO *Élaboration de programmes de régie (compétence 150Lc)*, les corequis suivants pourraient être ajoutés :**
  - **153-6H4-JO *Commercialisation des produits et services horticoles (compétence 150Pc)*;**
  - **153-6D3-JO *Diffusion des connaissances horticoles (compétence 150Nc)*.**
- **On convient que la proposition soit discutée en comité programme et, si possible, les CR ajoutés.**

CDEJ-200122-03 Il est proposé par M. Jean-François Benny appuyé par Mme Isabelle Gagnon, de donner un avis favorable au conseil d'établissement sur le nouveau programme Technologie de la production horticole agroenvironnementale (153.F0) avec les modifications possibles suggérées.

#### Adopté à l'unanimité

On souligne l'implication exemplaire du comité d'élaboration qui a réussi à terminer le cahier de programme en janvier. Bravo à toute l'équipe !

Lors du dépôt de cahiers de programme, on demande à ce que le devis ministériel soit dorénavant joint au dossier.

<sup>3</sup> Mode d'exploitation particulier associant les arbres à la production horticole

<sup>4</sup> Se définit comme la production de champignons, qui peut être faite en milieu naturel ou artificiel

**5. Information :**

**5.1. Retour sur la journée pédagogique du 16 janvier 2020;  
Mme Isabelle Gagnon;**

Mme Isabelle Gagnon nous informe que l'appréciation de la journée pédagogique est encore en cours.

Répondants et répondantes à ce jour :

- 74 répondants et répondantes au niveau collégial;
- 10 personnes invités sur 15 du secondaire ont répondu.

Commentaires :

- La conférence d'ouverture de M. Simon Larose et l'atelier pratique de Mme Renée Nadeau ont été très appréciés;
- Plusieurs personnes ont signalé que la journée était chargée et longue.

Un bilan complet sera déposé à une prochaine réunion de la commission des études.

**6. Date de la prochaine rencontre – 12 février 2020;**

On souligne que le fait de tenir toutes les rencontres prévues permet d'avoir des ordres du jour moins chargés, le temps de bien faire les choses et des discussions plus étoffées.

La prochaine rencontre aura lieu le 12 février 2020.

**7. Levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Céline Dessureault, secrétaire d'assemblée